

Malentendants et sourds

Quels espoirs pour l'avenir?
Oreille et Vie

**LES
10 ANS**

Bulletin de liaison

Spécial anniversaire



n°44 - octobre 2009

■ Les oreilles sont précieuses ! Pourtant elles sont souvent malmenées, négligées. La population des malentendants ne fait que s'accroître au fil des années... et ce n'est pas du seul fait de l'avancée en âge.

2

Sauvegarder son potentiel auditif est un gage de vie épanouie. Informons-nous, informons les autres des risques encourus quand les oreilles sont martyrisées, notamment par les bruits trop forts.



Et si les oreilles sont défaillantes, elles méritent qu'on les soigne, comme on le fait pour les yeux, le dos, les jambes... Les progrès de la médecine, les prothèses auditives, les implants, les divers outils proposés aux malentendants sont autant de chances à saisir pour maintenir la forme de vie et les activités que l'on aime ou dont on a besoin.

L'association des Malentendants et Devenus Sourds du Morbihan, Oreille et Vie, créée il y a 10 ans, continue l'œuvre commencée en 1989 par l'ARDDDS 56 pour que personne ne reste isolé, pour informer, conseiller, rassembler. Membre du BUCODES*, elle œuvre avec d'autres associations près des ministères afin que soient intégrés aux lois et règlements les besoins de ceux qui entendent mal, des besoins encore si souvent, ignorés !

L'avenir est plein d'espoir pour peu qu'on cherche les moyens mis à notre disposition. C'est ce que devrait montrer le colloque des 10 ans d'Oreille et Vie, le 10 octobre 2009, au Palais des Arts à Vannes à partir de 15 h. Tout le monde y est invité (*programme P. 23*). Auparavant on pourra faire un dépistage de la surdité, voir une exposition.

Rendez-vous donc au 10 octobre. ■

La Présidente, Marie-Christine MOREL-CHEVILLET

* BUCODES : BUreau de COordination des associations de DEvenus Sourds et malentendants

Petite histoire d'Oreille et Vie

■ L'Assemblée Générale de la section ARDDDS 56, réunie à Baud le **25 octobre 1998**, décidait de la **création d'une association** indépendante pour les malentendants et devenus sourds de Bretagne Sud, sous le nom d'Oreille et Vie.

Convaincus que, au niveau associatif comme au niveau personnel, il n'est pas bon de rester isolé, les rédacteurs des statuts prévoyaient l'**adhésion au BUCODES**, le BUreau de COordination des associations de DEvenus Sourds et malentendants. La demande fut rapidement déposée et un vote favorable de l'Assemblée Générale 1999 du BUCODES faisait d'Oreille et Vie un de ses membres, et un membre qui y a été actif depuis cette date, participant largement aux actions initiées près des ministères : citons entre autres le remboursement de la seconde prothèse (2002), la reconnaissance des devenus malentendants dans la loi de 2005 .

■ En fait, c'est en janvier 1989 que quelques devenus malentendants, constatant l'absence de tout mouvement associatif spécifique au niveau du Morbihan, comblait ce vide en décidant de créer un groupe. Son premier objectif était d'être un lieu de rencontre et d'échanges pour les



Quelques membres fondateurs d'Oreille et Vie

personnes confrontées à des difficultés auditives au cours de leur vie. Au mois de mars de la même année, ce groupe choisissait d'adhérer à l'ARDDDS, l'Association Réadaptation et Défense des Devenus Sourds dont le siège est (toujours) à Paris. Ainsi naissait l'ARDDDS 56.

Les **premières réunions** ont vite rassemblé 10 à 15 personnes de tous niveaux de surdité. Chacun y disait ses difficultés face à la surdité, ses recherches en appareillage, téléphone, télévision... Ainsi les premiers adhérents se sont apporté mutuellement de précieuses informations en partageant leurs expériences et ont noué des liens solides. Et chacun découvrait dans le même temps la diversité des surdités : que de différences de l'un à l'autre !

Très vite le groupe s'est tourné vers les **professionnels** pour obtenir de meilleures informations : médecins

ORL et audioprothésistes bien sûr, mais aussi France Télécom, à l'époque le seul opérateur en téléphonie, qui avait déjà quelques solutions adaptées pour les malentendants et avait sorti le « Minitel dialogue » véritable ancêtre de la communication Internet type MSN : les sourds pouvaient communiquer à distance !

4

■ Ces 10 années d'Oreille et Vie, soit en tout 20 années au service des malentendants et des devenus sourds, ont permis de faire reconnaître cette population dans le département, et même au-delà : Oreille et Vie est fière d'avoir fait naître une association sœur dans le Finistère puis une seconde en Ille et Vilaine.

Les adhérents - certains le sont depuis de nombreuses années - disent volontiers combien l'association les aide à mieux vivre avec leurs difficultés auditives : les rencontres, les informations individualisées et l'aide à la constitution des dossiers, le bulletin trimestriel, les réunions



Ce dessin, et ceux qui illustrent plusieurs pages de cette revue, est extrait de « Comment parler à un malentendant » édité par le Bucodes

d'information sont autant d'occasions données à chacun pour puiser des réponses à ses questions. Car, avec les années, les responsables de l'association ont amassé de nombreux documents et acquis une réelle compétence.

■ **La population des malentendants et devenus sourds** dépasse largement le groupe des adhérents. Oreille et Vie organise des conférences, participe à des forums. Ainsi l'association rencontre chaque année, en plus de ses membres, 300 à 400 personnes atteintes de surdité, s'efforçant de répondre au mieux à leurs questions. Et son site Internet reçoit un nombre significatif de visites.

Au fil des années, Oreille et Vie a développé des partenariats. Elle siège dans diverses commissions et est consultée quand s'élaborent des projets concernant les personnes handicapées. Il faudrait aussi citer les actions près de services divers et de foyers de personnes âgées pour expliquer les particularités des malentendants et les bons comportements qui facilitent la relation.

■ Gageons que l'avenir verra l'association élargir sa place dans le département ! ■

Jeanne GUIGO membre fondateur

Paroles de malentendants

5

Quelques membres de l'association livrent leur témoignage.

■ Vous êtes malentendant. Où en êtes-vous de votre audition ?

Jean-Yves - Ma perte auditive se situe à 70 dB de chaque côté. Je suis donc un entendant qui entend un petit peu seulement et un sourd pas complètement sourd. Je suis appareillé des 2 oreilles. Ma surdité est évolutive, d'origine génétique : « vieillissement prématuré du nerf auditif ». Depuis quelques années, du fait d'otites à répétition, le mal s'est aggravé (d'environ 20% les deux dernières années).

Monique - Mes problèmes de surdité, dus à des otites répétitives non soignées, ont commencé dans l'enfance, vers l'âge de 8 ans. L'évolution a été lente jusqu'à 35 ans environ puis s'est brusquement accélérée. Travaillant alors dans le commerce, j'ai été dans l'obligation de m'appareiller.

Philippe - J'ai 40 ans. Je présente une surdité bilatérale de perception. La surdité est moyenne à sévère. Je porte des appareils de correction

auditive depuis l'âge de 18 ans, suite à la maladie de Ménière. J'ai des acouphènes supportables.

Marie-Christine - Je suis malentendante de naissance (surdité moyenne). On ne s'en est aperçu que quand j'ai commencé à travailler. Je suis appareillée depuis 10 ans.



Ne lui parlez pas depuis une autre pièce, ni en lui tournant le dos

■ En quoi cela retentit-il sur votre vie ?

Jean-Yves - Inutile de préciser l'impact négatif de ce handicap sur ma vie sociale avec tout son cortège de détresse et de souffrance morale. Emploi, amis, vie familiale, tous ces domaines souffraient de cette surdité : la compréhension de l'entourage existe mais exige patience et volonté. Il est vrai que, parfois, la peur et le déni aboutissent à des ruptures de liens, car avant tout il est nécessaire de faire le deuil de ses possibilités d'écoute.

L'expérience de la perte d'audition permet aussi de tester la sincérité des sentiments de la part des amis. C'est ainsi que le devenu sourd saisit la précarité ou la solidité de l'amitié.

Monique - Depuis plusieurs années maintenant, je suis dans l'impossibilité de suivre ou de participer à une conversation dans un environnement bruyant. La frustration de ne plus communiquer pleinement, et la crainte de devenir totalement sourde, m'ont fait petit à petit accepter mon handicap, puis poussé à agir en rencontrant d'autres personnes malentendantes ou devenues sourdes.

Philippe - Je ressens des difficultés chaque jour, notamment la fatigue, et aussi, par exemple, des difficultés de la conversation avec un enfant, car sa voix est fine et aigue.

Dans le milieu professionnel, il y a des difficultés de communication assez récurrentes : c'est frustrant et agaçant. Les collègues ont souvent tendance à monter la voix. Par exemple, au lieu de venir vers moi et de me parler en face quand il y a quelque chose à me dire, on m'appelle de loin en criant de façon exagérée. J'entends grâce à mes appareils, mais cela me stresse et m'insupporte.

Quand les collègues parlent entre eux, j'ai souvent du mal à suivre la conversation.

Marie-Christine - D'être appareillée m'a apporté un épanouissement personnel et surtout familial ainsi que social. Cela a été un émerveillement de tous les instants d'entendre les bruits de la nature, d'avoir des contacts plus faciles avec les gens. Je n'étais jamais allée au devant d'eux avant l'appareillage. J'ai une amie que j'ai connue avant. Elle me parlait, je lui répondais « bonjour », sans rien dire d'autre, et ceci pendant 15 ans. Maintenant nous conversons et c'est une amie intime.



Entendu...

« Il est dans son monde »

On le dit des malentendants et des sourds, qu'ils soient enfants ou adultes. Mais comment participer aux conversations quand on ne comprend pas ? Peut-on répondre à une question qu'on n'a pas entendue ? Les réunions de famille ou avec des amis peuvent devenir des moments redoutés quand on y est comme simple figurant. On peut comprendre alors que des déficients auditifs choisissent de rester chez eux.

Pourtant il suffit d'une personne attentive à bien parler pour procurer du bonheur à celui qui n'entend pas.

Les personnes qui m'ont connue avant n'ont pas su m'expliquer le changement spectaculaire qui s'est opéré en moi. Certains ont dit : « Ce n'est plus la même personne ». Et surtout j'entends les paroles de mes petites filles. C'est une émotion indicible.

■ **Vous êtes « bien » entendant et vous vivez avec un déficient auditif. Comment cela se passe-t-il ?**

Ghislaine - Je suis l'épouse de Jean-Yves depuis 26 ans. Je l'ai donc toujours connu malentendant. Il est vrai que ce n'est pas toujours évident, car il faut répéter souvent la même chose, ce qui parfois, la fatigue aidant, peut agacer. Mais il ne faut pas oublier que le plus dur, c'est pour le malentendant, car il est coupé de bien des choses qui rendent la vie plus agréable : les conversations entre amis, la musique, le chant des oiseaux ...

Pendant toutes ces années, nous avons peut être appris à communiquer sans parler. Nous nous entendons en effet très bien (c'est le cas de le dire).

Malheureusement, Jean-Yves a perdu énormément d'audition ces 2 dernières années. Par ailleurs il a du faire face à un licenciement écono-

mique. J'ai ressenti un repli sur soi très important.

Geneviève - Je suis la maman de Marie-Christine. Depuis son appareillage notre vie a été transformée. Il n'est plus besoin de répéter les mots qui ne sont pas compris : cela fatiguait. Il n'y a plus de lourdeur dans l'atmosphère. Et ce qui est merveilleux c'est de voir la joie d'une personne qui s'extasie d'entendre le chant des oiseaux et bien d'autres choses !

■ **Que vous apporte Oreille et Vie ?**

Jean-Yves - Mon adhésion à Oreille et Vie est un tremplin vers de nouvel-



Entendu...

« Tu entends quand tu veux ! » - « Tu ne fais pas d'efforts »

La malentendance a des formes très diverses, ce qui déroute souvent les « bien » entendants. La perte d'audition d'une personne est rarement homogène sur tous les sons ; elle peut différer par exemple selon les fréquences (graves, aiguës). Pour une même personne elle peut varier très sensiblement d'un moment à l'autre selon l'état de fatigue de l'oreille (après exposition au bruit par exemple). La compréhension varie aussi selon la façon dont l'interlocuteur articule et selon le sujet de la conversation (bien ou peu connu...).

les amitiés ... J'y ai adhéré au début de cette année et j'ai été agréablement surpris par le sérieux, le dynamisme de l'organisation. J'ai souhaité apporter ma pierre à l'édifice, encouragé en cela par mon épouse.

Pour la petite histoire, j'ai été mis en invalidité en janvier 2008, de par mon ex-activité, j'étais repu de relations humaines, ceci malgré ma déficience auditive car dans l'ambiance très bruyante dans laquelle j'exerçais, les collègues s'exprimaient très fort.

Cette mise en congé d'office, à laquelle il convient de rajouter le syndrome du nid vide (les enfants ont quitté la maison), mais aussi un repli sur soi (petite déprime) affectaient mon épouse car j'étais très ouvert sur le monde et participais bien volontiers à la vie de ma ville, menant différents projets à travers une vie associative très engagée, le sens de l'autre toujours en éveil.

Ghislaine - Pour remédier au repli sur soi de Jean-Yves, je lui ai conseillé d'adhérer à une association de malentendants pour rompre cet isolement car, comme il l'a expliqué, il était auparavant très investi dans la

vie associative. Oreille et Vie semble tout à fait correspondre à son besoin relationnel.

Monique - J'ai rencontré Jeanne Guigo et connu l'association Oreille et Vie. Auparavant on m'avait dit que je devais porter un appareil et je l'avais fait, avec des difficultés pour m'y adapter, mais jamais personne ne m'avait parlé de boucle magnétique, de lecture labiale et du réconfort de rencontrer d'autres personnes ayant les mêmes difficultés. Elle m'a parlé des cours de lecture labiale. J'ai eu instantanément envie d'y participer, et je ne le regrette vraiment pas.

Philippe - J'ai découvert Oreille et Vie il y a maintenant 15 ans ! L'association me permet d'être moins seul face au handicap. Il y a une force collective qui pousse à aller de l'avant.

Marie-Christine - L'association, que je connais depuis deux ans, m'a permis de m'extérioriser. Sans elle, je n'aurais pas osé aller vers les autres et entamer le dialogue. J'y ai appris beaucoup de choses sur les appareils et aussi sur les problèmes des malentendants... ■



Ne vous énervez pas...
Ne criez pas : cela déforme l'articulation
et stresse votre interlocuteur

La malaudition mérite notre attention

Plusieurs professionnels de la surdité ont accepté de donner leur point de vue sur la prise en charge de la surdité, quelque soit son niveau et l'âge où elle se révèle. Le Conseil d'Administration d'Oreille et Vie les en remercie vivement.

Un dépistage nécessaire

Docteur Joëlle BARBIER COLIN, médecin ORL

9

Si certains mots nous sensibilisent, nous concernent, comme communication, langage, équilibre, Alzheimer, réussite scolaire, meilleure intégration professionnelle, pourquoi les mots malentendants et surdité entraînent-ils une indifférence, voire même un certain rejet ? Nous parlons pourtant du même sujet.

■ L'étiologie de la surdité est tout à fait différente selon l'âge : un **nouveau-né** sur 800 naît sourd. Il peut s'agir d'une surdité légère, moyenne, sévère, profonde. Dans 3 cas sur 4 la surdité est génétique. Les autres causes sont essentiellement la prématurité, une pathologie infectieuse, la nécessité d'une réanimation. La France est en retard dans le dépistage néonatal systématique de la surdité, qui passe trop longtemps inaperçue, avec toutes les conséquences qu'on imagine sur les acquisitions.

Dans l'enfance, l'otite séreuse, si fréquente et qui passe parfois inaperçue, peut entraîner un retard de langage et d'apprentissage de la lecture et de l'écriture.

■ **Chez l'adolescent**, en dehors de certaines pathologies bien particulières et rares, il s'agit surtout de l'exposition aux traumatismes sonores. Les M.P.3 récents permettent une augmentation de l'intensité sans perte de qualité sonore ce qui incite à augmenter encore le son... Le paradoxe est que la qualité augmente le risque. En 2007 une étude montrait que 10 % des jeunes de moins de 25 ans avaient une perte auditive pathologique.

■ Dans la tranche de **population plus âgée**, il s'agit de presbycusie, dont la définition est la perte de l'acuité auditive due à l'âge, et dont le mécanisme est en fait assez mal défini, avec des désordres génétiques actuellement en cours d'étude.

perte auditive, troubles de mémoire, habitudes auditives, etc.

Le rôle de l'audioprothésiste est de faire la synthèse entre la recherche, la technologie (pour en extraire le meilleur), et les spécificités de chaque malentendant. Commence alors un accompagnement pour amener chacun à la quintessence de lui-même. Il est en ce sens décisif de parfois s'adjoindre l'aide d'une orthophoniste.

2) Accès aux informations sonores issues des lieux publics et des divers médias

A notre époque, la perception sonore a pris une définition large et l'intégration dans une société suppose une capacité à capter des signaux issus de différents objets « parlants » : téléphone, télévision, cinéma, MP3, etc.

Ici, sans doute, la technique devra-t-elle mieux communiquer avec la technique. Cela reste malgré tout le progrès le plus rapide auquel nous pouvons nous attendre. Aux audioprothésistes de digérer les subtilités techniques et savoir orienter les malentendants dans les arcanes cryptiques des interfaces Bluetooth et autres Wifi.

3) Une vie sociale pleine et entière pour tous les malentendants

C'est finalement le souhait ultime de toutes et tous : une vie qui ne soit plus entravée par le mur de la malaudition. L'enjeu est évidemment ancré au long cours dans une évolution qui n'est pas limitée à la technologie mais qui s'inscrit dans un processus global de meilleure acceptation de la malentendance par la société. Un travail acharné de tous, professionnels et malentendants, pour revendiquer la place de l'audition dans notre vie et pour mieux sensibiliser la population aux douleurs invisibles de la vie silencieuse. ■



Entendu...

« Tu ne comprends pas ! As-tu mis ton appareil ? »

Il est recommandé de porter un appareil de correction auditive quand on entend mal, mais ce n'est jamais suffisant : personne ne retrouve ses oreilles de 20 ans. Les appareils améliorent l'audition du malentendant, mais ils ne permettent pas de corriger ce qu'on appelle les distorsions. Par exemple, une oreille qui fonctionne mal peut confondre des sons proches, comme I et U, Se et Fe. Elle peut aussi mettre plus de temps pour décoder les sons. Un malentendant appareillé reste un malentendant !



Et si nous allions consulter l'orthophoniste ?

Mme BESCOND orthophoniste à Rennes

12

■ Assurément, la surdité est handicapante. A ce jour, la « baguette magique » pour restituer une audition normale n'existe pas. La médecine fait cependant beaucoup de progrès et fournit des moyens pour compenser ce handicap. Pour améliorer leur audition, elle peut par exemple prescrire le port de prothèses auditives aux adultes devenus sourds (ADS). Elle peut également prescrire des séances en rééducation orthophonique : un travail spécifique aidera à redonner du sens aux sons perçus différemment d'antan.

■ Dans la plupart des cas, les porteurs d'appareils auditifs s'adaptent bien à leurs prothèses et comprennent la parole au quotidien. **Dans certains cas, la prise en charge en orthophonie est préconisée.**

Le rôle de l'orthophoniste est d'accompagner les sourds/ malentendants, appareillés/ implantés, dans le repérage et la réadaptation des nouvelles informations provenant du signal des prothèses (conventionnel-

les ou implants). L'ADS doit faire le lien entre sa mémoire auditive des sons (soit les bruits quotidiens, soit la parole) et les nouveaux codages de signaux sonores.



Cet accompagnement ne se limite pas au décodage des sons mais va bien au-delà. Par la **rééducation auditive**, l'ADS apprendra à remanier des processus de représentations phonologiques. Un autre aspect à solliciter est le maniement des capacités en lecture du visage, plus connue sous le nom de **lecture labiale**.

■ La combinaison de ces deux modes en un, appelé « **mode audiovisuel** », augmentera la performance d'identification de la parole. Elle permet d'intégrer ces nouveaux signaux sonores et la reconnaissance labiale dans le processus de la compréhension du monde au quotidien.

Sa finalité est de favoriser la communication avec autrui. ■



Alzheimer, Presbyacousie et le GRAPsanté

Mireille SAN JULLIAN Présidente du GRAP_{santé}

Docteur Laurent VERGNON Secrétaire-adjoint

GRAPsanté

Groupe de Recherche Alzheimer Presbyacousie

■ L'audition n'a pas, en France, la place qu'elle devrait avoir. Ce n'est malheureusement qu'en cas de défaillance ou de perte que l'on mesure l'ampleur de son importance. Jusqu'à aujourd'hui et bien que d'importants progrès aient été réalisés dans ce domaine, elle ne fait toujours pas partie du minimum à connaître, que l'on soit médecin ou paramédical. Certes les professionnels de l'audition font ce qu'ils peuvent et les associations de malentendants se mobilisent mais les résultats sont encore bien pauvres. Les sens sont pourtant les seules portes d'entrée permettant au cerveau de se construire et de vivre et, parmi les sens, l'oreille y tient la première place.

■ Le Groupe de Recherche Alzheimer Presbyacousie (GRAP_{santé}) est une association qui s'est donné comme objectif de travailler dans le domaine des sens et de la cognition, en particulier en ce qui concerne la maladie d'Alzheimer et la

Presbyacousie qui représente la grande majorité des surdités.

Notre première étude, « AcouDem » pour acoumétrie et démence, a montré que les personnes âgées de plus de 75 ans, en institution et porteuses d'une surdité avec gêne sociale, avaient **2,48 fois plus de risques de présenter une démence que celles qui entendent correctement.**

13

Cela signifie qu'il faut aider tous ceux qui pensent, ou à qui on a fait croire, malheureusement, qu'il n'y avait plus rien à faire.

Il n'est plus pensable que l'on ne rembourse pas à 100 % les appareils auditifs, ainsi que l'orthophonie indispensable à une utilisation efficiente. Il faut améliorer le dépistage, considérer ce handicap comme les autres, s'en occuper dès l'école pour éviter tout ce qui peut nuire à l'oreille (traumatisme sonore, produits ototoxiques...).

■ Sensibiliser les Français à l'audition et aux conséquences de sa perte et par conséquent sensibiliser ceux qui les éduquent, les soignent ou

prétendent s'occuper de la santé, comme l'assurance maladie et les mutuelles, est notre mission, nous y mettons tout notre dynamisme.

■ Nous souhaitons un très bon 10^e anniversaire à l'association « *oreille et vie* » dont l'objectif est le même que le nôtre et que nous soutenons et soutiendrons sans défaillance dans son combat contre la surdité. ■

14

Entendu...



« **Je n'ai pas compris.** » Et la réponse : « **Ce n'était pas important !** »
Les malentendants adorent qu'on choisisse pour eux ce qui va les intéresser !
Le sel de la conversation, ce qui permet de rester « dans le coup » est souvent fait de ces petits mots de rien du tout, « sans intérêt »...

Repères quand l'audition diminue

Conseils des responsables d'Oreille et Vie

■ Les professionnels de la surdité qui ont accepté d'écrire pour cette revue l'ont écrit : les oreilles méritent la même attention que celle qu'on porte à ses yeux, à ses jambes... Une surdité, même légère, est à prendre au sérieux. En cas de surdité brutale, il faut consulter au plus vite un spécialiste : cela rentre dans le cadre des d'urgences.

■ La **première démarche** à faire est de **consulter un médecin spécialisé en ORL** : il faut au préalable une prescription du médecin traitant. Le médecin ORL procède aux examens qui lui permettent de situer le niveau de la surdité et souvent sa cause. Si la surdité est irréversible, c'est-à-dire si on ne peut

remédier par des médicaments ou par la chirurgie, il établit une prescription pour des appareils auditifs. S'il ne le fait pas, il ne faut pas hésiter à lui en parler, peut-être à demander de faire des essais.

En cas de surdité profonde, le médecin ORL peut orienter vers une équipe qui pose des implants cochléaires.

■ Si une prescription d'appareillage auditif a été délivrée, il faut choisir un **audioprothésiste** : son rôle est, après avoir fait (à nouveau) des examens, de guider dans le choix du ou des appareils auditifs les mieux adaptés au cas de la personne, de délivrer et de régler ces appareils,

d'en assurer le suivi pendant toute leur durée de fonctionnement.

Voici quelques conseils.

- Une fois le choix du modèle arrêté, l'audioprothésiste est tenu d'établir un devis et de laisser des appareils à l'essai pendant une période inscrite sur le devis.

- Il est possible de consulter deux ou trois audioprothésistes.

- Les appareils de correction auditive sont personnels : un modèle qui convient bien à un ami peut ne pas donner satisfaction à la personne : chaque cas est particulier.

- Les meilleurs appareils ne sont pas les petits qui se logent au fond de l'oreille : les plus petits sont les moins puissants, et ont moins de possibilité. Les meilleurs appareils sont ceux qui avec lesquels on entend le mieux. Et tant pis si cela se voit !

- Il faut bien se renseigner sur toutes les possibilités des appareils proposés : sont-ils « tout automatique » (ce qui ne convient pas à tout le monde) ? y a-t-il des programmes ? permettent-ils d'utiliser les boucles magnétiques (demander un essai) ?

- Les séances de réglage sont très importantes ; et si un modèle ne

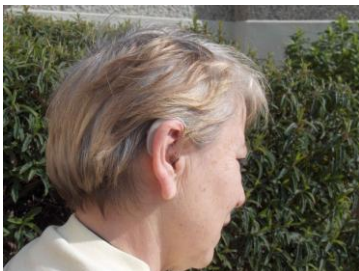
donne pas satisfaction, un autre doit être proposé.

■ Certaines personnes sont rapidement satisfaites de leurs appareils. Si ce n'est pas le cas il ne faut pas se culpabiliser en pensant qu'on n'est pas capable de s'y adapter : ce sont les oreilles qui sont en cause. Il faut peut-être revoir les réglages, ou même changer de modèle d'appareil. S'il reste de grandes difficultés, il ne faut pas hésiter à

en parler au médecin qui peut prescrire des séances d'orthophonie pour de la rééducation auditive ou de la lecture labiale.

Les appareils auditifs sont des outils précieux, mais ils ne redonnent pas de « bonnes » oreilles. Si une publicité le dit, elle ment !

■ Si l'**implantation cochléaire** est indiquée, il faut prendre rendez-vous avec l'équipe d'implantation : c'est elle qui prend en charge la personne. Elle évalue la faisabilité, les chances de réussite (entendre les sons et les comprendre), la guide dans le choix final, un choix qui revient au patient : c'est à lui que revient, en dernier ressort, d'accepter ou de refuser ce qui lui est proposé. ■



Une accessibilité adaptée

Il est maintenant rare de rencontrer des personnes auxquelles, dans le domaine du handicap, le mot « accessibilité » le mot n'évoque rien de précis. Le plus souvent, les images renvoyées sont les plans inclinés, les trottoirs abaissés, les places de parking, les ascenseurs...

Une élue municipale qui venait de vanter la mise en place d'une commission d'accessibilité dans sa commune s'est vu poser la question : « Que faites-vous pour les déficients auditifs ? »

16

- Nous adaptons les plans de circulation, nous vérifions l'accessibilité aux immeubles...

- Mais pour les malentendants ?

Elle a eu un moment d'hésitation, puis : « Qu'est-ce qu'on peut faire ? »

Nous présentons l'essentiel de ce qu'il convient de faire.

Principes généraux

■ Être atteint de surdité, c'est avoir des difficultés à entendre les sons, à comprendre la parole. En conséquence, rendre un lieu accessible aux malentendants et aux sourds c'est prévoir les moyens qui leur permettront de percevoir les sonneries et de comprendre les informations sonores diffusées dans les lieux recevant du public. C'est bien ce qu'indique l'article 41, de la loi n°2005-102 du 11/02/05 en faveur des personnes handicapées : « *Les établissements existants recevant du public doivent être tels que toute personne handicapée puisse y accéder, y circuler et y recevoir les informations qui y sont diffusées, dans les parties ouvertes au public. L'information destinée au public* »



Entendu...

« Vous êtes sourd ? Alors vous avez la langue des signes ! »

L'apprentissage de la langue des signes, une langue qui véhicule sa propre culture, nécessite des mois de travail. Pour l'enfant (ou l'adulte) né sourd, la communication passe obligatoirement par le visuel. La langue des signes lui convient... à condition que son entourage l'apprenne. Ceux qui deviennent sourds à 30, 40 ans ou plus, sont pétris de langue et de culture française, leur entourage également. Sauf exception, la langue des signes n'est pas, pour eux une solution à leurs difficultés.

Une langue... c'est pour échanger !

doit être diffusée par des moyens adaptés aux différents handicaps»

Toutes les dispositions préconisées ci-dessous découlent de la loi précitée. Hélas, les décrets d'application, tout en rendant obligatoires certaines dispositions, restent timides au regard des espoirs suscités par le texte de la loi.

■ **Accessibilité aux services** tels que les banques, les gares, les Offices de Tourisme.

Elle nécessite :

- un personnel d'accueil informé des difficultés des malentendants et des sourds et connaissant les règles (simples) qui permettent de communiquer avec eux ;
- des guichets d'accueil équipés en systèmes adaptés, incluant l'écoute par induction électromagnétique (voir page suivante) ;
- des sonneries et alertes sonores doublées de signaux lumineux,
- des annonces orales (arrivée d'un train...) reproduites en message écrit.

Il faut y ajouter l'accès aux bâtiments et bureaux protégés par un

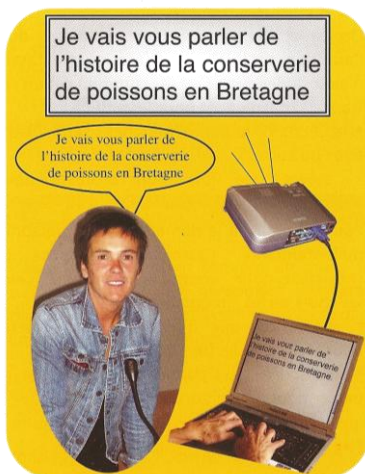
portier électrique. Il est impossible d'utiliser un Interphone quand on n'entend rien ! On ne peut même pas savoir si l'appel a été entendu !

Pour les résidents, la visiophonie est une excellente solution. Mais les visiteurs sourds sont, le plus souvent, contraints de rester à la porte !

■ **Pour les débats, les conférences les spectacles...**

Compte tenu de la diversité des surdités, une accessibilité complète associe trois éléments.

1. Pour les **malentendants**, appareillés ou non, dont la compréhension est restée satisfaisante, il faut équiper les salles en systèmes spécifiques d'écoute, notamment les **boucles magnétiques**.
2. Pour les **sourds oralistes** (ils communiquent en français), la **transcription de la parole en temps réel** est incontournable (voir dessin de cette page).
3. Pour les **sourds signants** (ils communiquent en langue des signes) **l'interprétariat LSF** est nécessaire. ■



Les boucles magnétiques

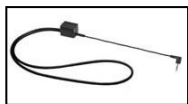
On désigne sous ce terme les équipements permettant de capter le son par induction électromagnétique, une technologie simple mais très efficace.

■ A quoi ça ressemble ?

Une installation de boucle magnétique comprend un simple fil conducteur disposé en « boucle » et un amplificateur audio relié à une source sonore (micro, TV, sonorisation existante).

Divers équipements individuels intègrent l'induction électromagnétique.

Souvent l'écoute est possible via un « collier magnétique » (ci-contre).



■ Qui peut en bénéficier ?

Toute personne qui porte un appareil de correction auditive ou un implant cochléaire avec position ou programme T (ou M/T). Il existe aussi des récepteurs spéciaux de type oreillette ou casque.

■ Quels lieux peuvent-ils être équipés ?

- Les salles publiques et privées : salles de réunion, de conférence, de cinéma, de théâtre, lieux de culte, logements...

- Les logements pour l'écoute de la TV, de la radio, des lecteurs de CD..

- Les guichets d'accueil du public, les téléphones...



Pour un guichet

■ Faut-il une installation particulière ?

Pour équiper une salle, la partie principale de l'installation est celle du fil conducteur. Lorsque la salle possède une sonorisation, l'amplificateur de la boucle peut lui être raccordé. Pour un guichet ou en équipement individuel, la mise en place est très simple.



Amplificateur

■ Quels avantages ?

Le son est transmis directement, à partir d'un micro ou d'une autre source sonore, dépourvu des bruits de fond et des échos qui règnent habituellement dans les salles publiques, ou des déformations dues aux haut-parleurs. Et chez soi, on peut écouter la télévision sans gêner ses proches.

Le son est plus clair et la parole plus intelligible.

■ Quelles en sont les limites d'utilisation ?

Le champ magnétique n'est pas toujours uniforme à l'intérieur de la surface limitée par la boucle : on entend mieux à la périphérie.

Le système peut être parasité par d'autres champs magnétiques situés à proximité. ■

D'après un document du Bucodes

Équipement en boucles magnétiques

Le département du Morbihan offre un nombre non négligeable d'équipements en boucles magnétiques ou autres systèmes pour malentendants, grâce à l'action d'Oreille et Vie. En voici une liste : elle n'est pas complète. Il est recommandé de se renseigner au cas par cas.



19

■ Cinémas :

BAUD : *le Celtic.*

GUEMENE : *Ciné-Roch.*

LANESTER : *MégaGR.*

PONTIVY : *Le Rex (2 salles).*

QUESTEMBERT : *IRIS.*

VANNES : *Cinéville (3 salles).*

■ Autres salles de spectacle :

AURAY : *Salle Athéna.*

LORIENT : *Plateau des 4 Vents, Grand théâtre, CDDB, Cosmao.*

PLOEMEUR : *Auditorium de l'Océanis, colliers magnétiques ou casques individuels (à demander).*

VANNES : *Palais des Arts : petit et grand Théâtre.*

LANESTER : *Salle Jean Vilar.*

HENNEBONT : *Centre Socio-Culturel.*

■ Auditorium en médiathèques :

ARRADON et LORIENT.

■ Salles de réunions :

LORIENT : *2 salles en Mairie, 2 salles à la Cité Allende, salle de réunions à La Passerelle, l'auditorium du Palais des Congrès.*

VANNES : *une salle au Centre social de Ménimur, une salle au siège de l'A.P.F.*

PONTIVY : *la grande salle du Palais des Congrès.*

PLOEMEUR, l'amphithéâtre de l'Océanis.

■ Lieux de culte ou du souvenir :

KERVIGNAC : *Notre Dame de Pitié.*

LORIENT : *Saint Louis et Sainte Bernadette.*

PLOERMEL : *Saint Armel.*

VANNES : *Saint Gwen.*

QUÉVEN : *salle du funérarium.*

■ Bureaux d'accueil

CPAM (Sécurité Sociale) : *un bureau est équipé dans chaque Centre de paiement du Morbihan.*

Centres des impôts : *Les malentendants et sourds peuvent être reçus, à leur demande, dans un bureau spécial.*

Mairie de LORIENT : *l'accueil.*

Offices du Tourisme : *amplificateur individuel de son avec réception par collier magnétique ou casque (à Erdeven, La Trinité sur Mer, Malestroit).*

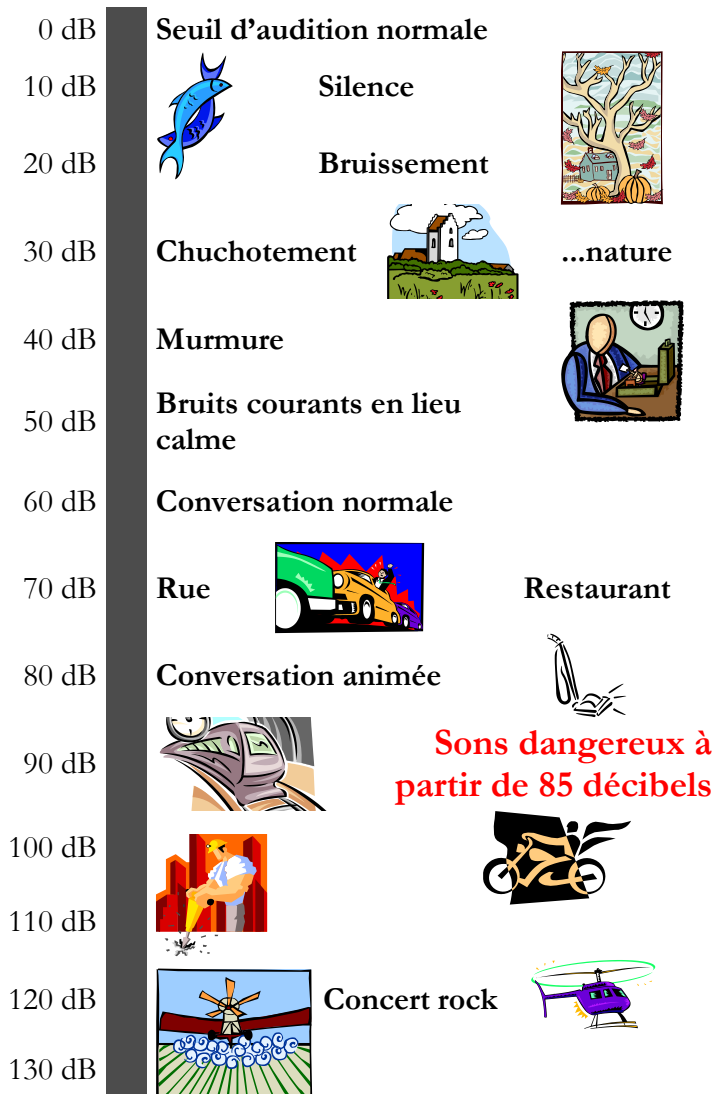
PLOEMEUR : *accueil de la piscine.*

■ *Si vous constatez qu'une installation ne fonctionne pas, il faut en informer les responsables du lieu : soucieux du bien-être de chacun, ils chercheront à y remédier.* ■

Échelle des décibels

L'excès de bruit est une gêne pour un grand nombre de personnes. Des bruits forts peuvent léser durablement les oreilles : c'est le cas de l'usage prolongé de MP3 ou MP4 à forte intensité, des murs de sons trop proches, et aussi de l'exposition aux bruits d'ateliers sans protection.

20



DEMAY AUDITION

A votre écoute

Dépistage auditif
Essai sans engagement

Prenez rendez-vous

34-36 rue Nationale

PONTIVY

02.97.25.30.66

audition.demay@laposte.n



AUDITION
CONFORT

Julien Samour

Audioprothésiste D.E.

Bilan auditif gratuit/

Appareillage sur mesure

Protection contre le bruit

audition.confort@orange.fr

2, rue P. Mendès France LANESTER
02 97 76 41 50

21



AUDITION
CONSEIL

Erwan DREANO

Adioprothésiste D.E.



Mieux entendre
vous va si bien !

Appareillage auditif de l'adulte et de l'enfant

- Prise en charge individualisée
- Solutions numériques performantes

Protections anti-bruit et anti-eau

Accessoires pour mal entendant

13, rue du Gal de Gaulle - 56140 MALESTROIT - 02 97 73 71 20

5, rue des Fontaines - 56150 BAUD - 02 97 51 17 61

Et à partir d'octobre

16, rue du 11 novembre - 56230 QUESTEMBERG - 02 97 26 55 32

MICHEL GRELLIER

Opticien

Audioprothésiste

CENTRE DE SURDITE

1. Avenue Foch
(près de Monoprix)
56400 Auray

Tél. 02 97 24 20 99

Fax 02 97 56 26 09

Pour prendre contact

Oreille et Vie Membre du Bucodes

11 Maison des associations 12 rue Colbert 56100 LORIENT
tél/fax 02 97 64 30 11 oreille-et-vie@wanadoo.fr <http://www.oreilleetvie.org>

Les permanences

A Lorient le mardi de 14 h à 16 h et le jeudi de 10 h à 12 h

Maison des Associations porte C 2^{ème} étage gauche

A Vannes (tél 02 97 63 77 71 hors permanences)

les 1^{er} et 3^{ème} mercredis du mois de 10 h à 11 h 30

Maison Départementale de l'Autonomie 16 rue Ella Maillart

le 2^{ème} jeudi du mois de 17 h à 18 h *au CHBA (hôpital Chubert), hall d'entrée*

A Pontivy (tél 02 97 27 30 55 hors permanences)

le quatrième vendredi du mois de 15 h à 16 h *à la Mairie*

Service de transcription de la parole en temps réel et d'aide humaine à la communication

Renseignements tous les jours au siège de l'association

Bulletin d'adhésion

Cotisation pour 2010 : 21 euros.

Chaque membre reçoit le bulletin trimestriel.

Abonnement à « Résonances », la revue du BUCODES (4 numéros par an) : 10 euros.

Nom et Prénom :

.....

Adresse :

.....

.....

Tél : Fax :

Portable :

E-mail :

Don à l'association

Oreille et Vie peut recevoir des dons.

Ils donnent droit à des réductions d'impôt (jusqu'à 66 % des dons versés, soit 2/3 du total).

Nom et Prénom:

.....

Adresse :

.....

.....

Tél : Fax :

Portable :

Ci-joint un don de euros

.....

Paiement à l'ordre d'Oreille et Vie

Votre Centre AUDIO 2000 :

30, rue Louis Billet
56600 AURAY
Tél. : 02 97 29 16 55
Fax : 02 97 29 19 61

Audioprothésiste :
M. Yann MEAZZA

www.audio2000.fr

Toutes les Solutions pour l'Audition

AUDIO
2000



Olivier TROTTIER

Audioprothésiste D.E.

Agnès BOULBEN

Audioprothésiste DE

**LABORATOIRE
Olivier TROTTIER**

agrée Sécurité Sociale et Mutuelles

11 place Alsace Lorraine
56100 LORIENT

Tél. 02 97 21 74 50 - Fax. 02 97 21 54 34

E-mail : o.trottier@wanadoo.fr -
www.entendre.fr

23

Philippe Louchez

Audioprothésiste D.E.



Laboratoire **audiclair**

13 place de l'Union
56800 Ploërmel

Tél. : 02 97 74 21 24
Fax : 02 97 74 15 25

10 ans d'Oreille et Vie Le programme

Dépistage de la surdité :

10 h - 12 h
13 h 30 - 15 h

Exposition : à partir de 13 h 30

Colloque :

Quels espoirs pour l'avenir ?

- *Évolution des technologies et appareillages auditifs*
- *Quelles aides financières pour les malentendants et les sourds ?*
- *Des lieux accessibles à tous.*

♦ *Vous faites souvent répéter vos interlocuteurs.*

♦ *Vous montez le son de la radio, de la télévision, à un niveau qui dérange votre entourage.*

♦ *Une maladie, un accident, un excès de bruit, un traitement... vous a fait perdre une partie ou la totalité de votre audition.*

♦ *Votre malaudition perturbe votre vie professionnelle.*

♦ *Vous aimeriez obtenir des renseignements sur les appareils auditifs près de personnes qui en ont l'expérience.*

SOMMAIRE

Éditorial	2
Petite histoire d'Oreille et Vie	3
Paroles de malentendants	5
La malaudition mérite notre attention	9 à 15
Un dépistage nécessaire	
10 ans d'aides auditives numériques	
Et si nous allions consulter l'orthophoniste ?	
Alzheimer, Presbyacousie et le GRAP santé	
Repères quand l'audition diminue	
Une accessibilité adaptée	16 à 19
Principes généraux	
Les boucles magnétiques	
Équipement en boucles magnétiques	
Échelle des décibels	20
Pour prendre contact	22

Bulletin réalisé sous la responsabilité du Conseil d'Administration d'Oreille et Vie.

Rédacteurs : Jeanne GUIGO, Marie-Christine MOREL-CHEVILLET, Lucien ESPI, Roger DURAND.

Imprimerie : Ouest Imprimerie Lorient

**N'attendez plus pour vous informer !
Ce bulletin contient de précieuses
indications : lisez-le,
faites-le lire autour de vous.**